

# Concertation SPR



Pour accéder à la présentation projetée lors de la réunion publique SPR du 11 juillet 2024, [cliquer ICI](#)

([https://www.labaule.fr/fileadmin/La\\_Baule/SERVICES/Urbanisme/01a-LABAULE\\_PVAP\\_RapportdePresentation\\_V2\\_2024-10-21-DP.pdf](https://www.labaule.fr/fileadmin/La_Baule/SERVICES/Urbanisme/01a-LABAULE_PVAP_RapportdePresentation_V2_2024-10-21-DP.pdf))



Pour lire le compte-rendu de la réunion publique du 11 juillet 2024, [cliquer ICI](#) ([https://www.labaule.fr/fileadmin/La\\_Baule/SERVICES/Urbanisme/Compte-](https://www.labaule.fr/fileadmin/La_Baule/SERVICES/Urbanisme/Compte-rendu_r%C3%A9union_publicque_SPR_du_11_juillet_2024_v2.pdf)

[rendu\\_r%C3%A9union\\_publicque\\_SPR\\_du\\_11\\_juillet\\_2024\\_v2.pdf](https://www.labaule.fr/fileadmin/La_Baule/SERVICES/Urbanisme/Compte-rendu_r%C3%A9union_publicque_SPR_du_11_juillet_2024_v2.pdf))

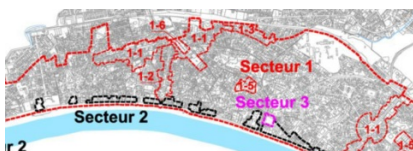
« La concertation sur la révision du Site Patrimonial Remarquable se poursuit jusqu'à la fin de l'année 2024 en prévision du bilan de la concertation et de l'arrêt du projet prévu au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Vous avez désormais la possibilité de consulter le projet de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) en phase arrêt constitué du rapport de présentation, du règlement écrit et des plans qui leur sont respectivement associés. Attention il s'agit bien de **documents provisoires**.

Vous êtes, toutes et tous, invités à en prendre connaissance et à nous faire retour de vos remarques et/ou observations, en les inscrivant sur le registre de concertation mis à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou [par mail](#).

Cette étape relative à la mise en concertation du dossier du futur PVAP fait partie du calendrier de la procédure de la révision du SPR, laquelle prévoit à l'issue d'une enquête publique qui se déroulera au printemps 2025, une approbation du document final à l'automne 2025 et à terme, une mise en application en toute fin d'année 2025.

## Fil Infos





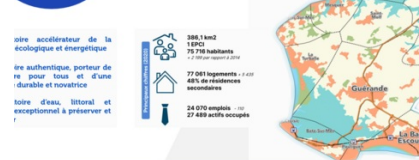
URBANISME

Arrêté portant constatation de la VACANCE DE LA PARCELLE AZ 295



URBANISME

Concertation SPR



URBANISME

Révision du SCoT communautaire - 6 Réunions publiques



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

